

///// Lycée des métiers d'art, **REVEL**
du bois et de l'ameublement

> Durée de la formation : 1 an

> Objectif de la formation

Le tourneur est un spécialiste qui travaille à la main des pièces de bois fixées sur un tour électrique, afin de leur donner leur forme définitive. Il crée ou reproduit des éléments de balustrade ou de rampe d'escalier, des pieds de meuble, des objets tels que des cannes de billard ou des pions de jeu de dames, ou innove dans des créations contemporaines...

Il peut également restaurer des pièces anciennes. Outre le tour à bois, il utilise des outils spécifiques pour tailler la matière, tels que la gouge ou le bédane.

La formation comprend une période de formation en milieu professionnel d'une durée de 2 semaines.

> Qualités requises

Attrait pour le matériau bois et le travail sur machines. De la rigueur, de la ténacité et l'humilité. Avoir une bonne sensibilité, tant artistique que gestuelle.

> Condition d'admission, niveau requis

- après un CAP des métiers d'art ;
- après un bac pro, technologique ou général ;
- avoir moins de 26 ans.

> Répartition des enseignements

- EPS ;
- Arts appliqués et histoire des styles ;
- Prévention santé environnement ;
- Enseignement professionnel (technologie, dessin de construction et atelier) ;

> Réalisation d'un chef d'œuvre

Après la formation, poursuite d'études :

Selon le parcours antérieur, possibilité d'effectuer une autre formation des métiers du bois, un Brevet des Métiers d'Art, un Diplôme des Métiers d'Art.

> Secteur d'activité, type d'emploi

Activité comme artisan ou salarié d'une entreprise artisanale, de restauration de mobilier, de création d'objets tournés (jouets, bijoux, pièces artistiques, objets de décoration,...).